Le petit saint-montais

Si vous nagez dans le bonheur, soyez prudent, restez là où vous avez pied.

Proverbe africain

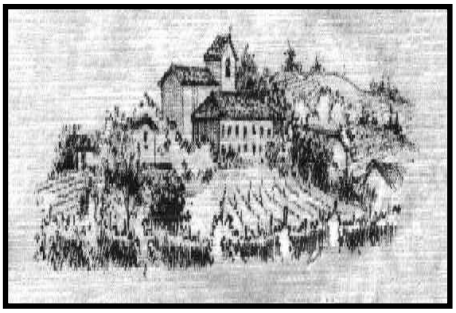

Trimestriel
Foyer Rural
SAINT-MONT
N° 49
Automne 2007

Editorial

Et bien, non ! Contrairement à ce que je vous ai annoncé lors du dernier numéro (petit saint-montais n° 48), l'été n'a pas été chaud. Le ciel a donc une revanche à prendre et gageons que l'automne sera une très belle saison, voire un été gascon (chanson bien connue de Joe DASSIN).
En attendant, c'est la rentrée et la plupart des associations sont à pied d'œuvre :

- La société de chasse qui a tenu son assemblée générale le 24 août 2007,
- L'A.S.S.M. qui fera son assemblée générale en octobre ou novembre,
- Le foyer rural qui vous attend ce samedi 27 octobre 2007 (écran géant prévu pour la rediffusion du film tourné par la télévision belge lors de la fête du vin 2007)

Bonne rentrée (scolaire ou autre) et surtout bonne lecture à toutes et à tous.

Le Président du Foyer Rural,

Michel PETIT

Le *petit saint-montais* est la revue des adhérents du foyer rural de SAINT-MONT. Pensez à acheter votre carte dès septembre 2007 chez Bernadette BOUEILH.

Au sommaire

- les nouvelles de A à Z — page 2
- les fêtes passées — pages 3 et 4
- le conseil municipal — pages 5 et 6
- la vie du village — page 7
- les jeux, les annonces — page 8

Fête 2007

Les saint-montais savent faire la fête. Ils l'ont prouvé les 22, 23 et 24 juin lors de la fête locale et le 29 juillet lors de la fête du Cos.

SAINT-MONT
Assemblée générale du Foyer
Samedi 27 octobre 2007, 18h00

Nouvelles en bref de A à Z

ASSM : Les permanentes de l'ASSM sont toujours au rendez-vous, chaque mercredi matin de 10h00 à 12h00.
Vous pourrez venir les consulter pour tout problème vous concernant. De plus, l'accès à internet haut débit vous permettra d'avoir les imprimés nécessaires à la constitution d'un dossier. N'hésitez pas …
et merci à Claude, Geneviève, Jacotte et Marie-Claude d'être là !

Atelier terre : Les séances ont repris le mardi 4 septembre. Le 6 juillet dernier lors du repas de fin d'année. Il a été décidé d'arrêter le nombre d'inscriptions à 16 personnes plus les deux animatrices.
Il est prévu des stages de perfectionnement durant l'année.
Chaque participant doit être à jour de sa cotisation annuelle au Foyer Rural de Saint Mont (8 €).

Club des aînés : Marie-Claude propose les mardis des après-midi récréatives où sont organisées des rencontres ludiques : scrabble, cartes, loto ….
Venez nombreux pour enrichir les ateliers en apportant des idées.

Assemblée Générale le 6 décembre à 15h
Maison des Associations

Embellissement du village : Merci et bravo à notre employé communal et aux membres de la commission pour les efforts effectués pour le fleurissement du village après la tempête du 10 juin
Par contre quand le container de verre va-t-il disparaître définitivement de notre vue sur le parking du Foyer ? Il offre toujours autant de danger (verre brisé jonchant le macadam) pour les enfants, leurs parents …

Fête du vin 2008 : Elle aura lieu comme chaque année le dernier week-end de mars 2008. Dès à présent les bénévoles du Foyer Rural se remettent à la couture et à la peinture pour confectionner et réparer les vêtements et les oriflammes. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues notamment toutes les idées pour accrocher efficacement les oriflammes afin qu'elles ne se déchirent point.

Jeux : Jeux de Dames et parties de belote, ouverts à tous petits et grands, seront organisés mercredi 26 septembre à 20h30 au Foyer Rural par le Club des Ainés.

Mairie : Le Maire communique :

Je ne me porte plus garant des chiens divaguant sur la commune de Saint-Mont, suite aux différentes plaintes des administrés et aux avertissements des agents de l'office national de la chasse et de la faune sauvage.

Société de chasse :
La société de chasse de Saint-Mont invite les personnes qui souhaitent acheter des chevreuils à se faire connaître avant le 15 novembre auprès de Patrick HARDUYA ou de Sylvain CANTAU (responsables des battues).
D'autre part, en dernière page, la société de chasse vous informe du repas qu'elle organisera.

Les fêtes passées

Fête locale du village

Elle s'est déroulée les 22, 23, 24 et 25 juin dans une ambiance très festive et avec un temps très agréable compte tenu de l'été qui a suivi.

La formule, déjà rodée, de la bodega a été un succès. Cette année était proposé au menu « moules/frites » avec différentes sauces. La réussite fut telle que, dévalisés, à 23h nous avons demandé au magasin Shopi de nous réapprovisionner.
Un grand merci à eux pour leur gentillesse et leur disponibilité.

L'Intravillage a eu lieu le dimanche après-midi réunissant jeunes et moins jeunes dans la bonne humeur.

Nous tenons à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui ont participé et travaillé pour la réussite de la fête. MERCI BEAUCOUP !!! et à l'année prochaine.

Fête du quartier au Cos

Réel succès encore cette année !!!

Dès le début d'après midi, toutes les personnes présentes ont pu participer aux activités proposées : pétanque, foot, lancer de chaussures (record 25m), remontée fantastique ...
Les enfants après avoir revêtu les déguisements de pirate, ont recherché le trésor caché du Cos qu'ils ont réussi à retrouver.
Beaucoup de personnes au

repas qui ont mis une très bonne ambiance, et tout ceci, bien sûr, ponctué par les traditionnels tirs à la corde.

Je tiens à remercier personnellement toutes les personnes qui se sont investies dans cette fête par leur générosité, leur temps et leur bonne humeur, et qui permettent que cette journée soit un moment très convivial entre les gens du quartier et ceux des alentours.

Merci également au Foyer.

Fabrice Courtade

Bistrot de Pays

Le 15 août dernier, l'auberge du village, sous la direction d'Aymeric Saint-Lannes a organisé une soirée sur le thème « le rôle social du bar de village » en collaboration avec l'association des Bistrots de Pays.
Les quelques 200 convives ont pu ainsi visiter l'annexe hôtelière de l'auberge dite « le Logis des Arroques » et la « Taverne du Trolh », où était installée une exposition de tableaux, de sculptures de terre cuite et de faïences de Samadet.
Dans cette taverne était proposée une dégustation de produits locaux et, sur la promenade, en haut du village, transformée en guinguette furent servies diverses mises en bouche accompagnées d'excellents vins d'Alain Bortolussi et de Plaimont.

L'arrivée de la pluie a contraint les participants à se réfugier, la chaise sur la tête et le verre à la main, au foyer.

La soirée a battu son plein animée par les Chanteurs du Vic-Bilh, les jeunes jazzmen de Marciac et le mime Caramel.

Cette soirée a fait l'objet d'un reportage le lendemain au JT de 20h sur France 2.

bistrot de pays

Les fêtes passées ou à venir

Vendanges 2007

Comme chaque année un samedi du mois d'octobre auront lieu les vendanges des Coustous.

Au programme :

* 14h30 : arrivée des vendangeurs à la maison des associations
* 15h00 : début des vendanges
* 16h00 : goûter offert à la maison des associations.

Petits et grands sont cordialement invités à cette journée. La date vous sera communiquée par un prospectus individuel remis dans les familles ou auprès de Bernadette.

Assemblée générale

N'oubliez pas !

Si elle revêt un caractère obligatoire d'après la loi de 1901 sur les associations, elle peut avoir un caractère festif.

Cette année encore, le bureau du foyer rural vous propose de retenir cette date :

SAMEDI 27 OCTOBRE

Dès 18h00, au foyer, les adhérents seront invités à écouter :

- le précédent procès verbal de la dernière assemblée,
- le compte rendu moral des activités 2006 / 2007,
- le compte rendu financier

Après le renouvellement au tiers du conseil d'administration, aura lieu l'élection du nouveau bureau. Puis, le nouveau président proposera d'arrêter un plan d'activités pour l'année 2007 / 2008.

En fin d'assemblée, sera offert un repas-buffet aux membres et à leurs familles (repas gratuit).

Au cours de la soirée, sera projeté le film tourné par la télévision belge à l'occasion de la fête du vin 2007.

Repas en vue

Vivent les pêcheurs et les chasseurs.

Cette fois, ils ne vous mentent pas ; ils ont décidé de vous convier à leurs traditionnels repas.

Pour la Pêche, ce sera :
Samedi 24 novembre 2007

Pour la Chasse :
Samedi 15 décembre 2007

N'oubliez pas !!

Distillerie

C'est la rentrée. Un nouveau préfet ayant été nommé, nous allons relancer le dossier en lui rappelant nos interrogations, restées à ce jour sans réponse.

RECENSEMENT

Un appel à candidature est lancé pour le recrutement d'une personne pendant une semaine afin de procéder au recensement de la population sur la commune de SAINT-MONT.

Renseignements et inscription se font en mairie.

En direct du conseil municipal

Mardi 19 juin 2007

Ordre du jour :

Enquête publique chemin de la cave,
Chemin de Corneilhan
Questions diverses.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

1/ Dissolution du Syndicat d'Irrigation des Vallées de l'Adour et de l'Arros

Le trois avril deux mil sept, le Conseil Municipal s'était prononcé sur la dissolution du Syndicat d'irrigation Vallées de l'Adour et de l'Arros. Suite au courrier de Madame le Sous-Préfet de Mirande relatif à une demande de complément sur cette décision, cette délibération est abrogée.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de se prononcer favorablement pour la dissolution du Syndicat d'Irrigation des Vallées de l'Adour et de l'Arros. Il souhaite que le reliquat disponible sur le compte du dit syndicat soit reversé à chaque commune au prorata du nombre d'habitant.

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 08
Nombre de voix POUR : 08

2/ Le chemin de Corneilhan

Le courrier de la SAFER est lu.

Christian TOLLIS rappelle que la remise en état du chemin sans le goudronner s'élèverait environ à 20 000 €. Il va se renseigner afin de savoir qui doit l'acheter la commune ou la CCMVA.

Françoise DESCOUBET demande si ce chemin présente un intérêt pour la commune.

Michel PETIT répond oui mais n'est pas d'accord pour le prix fixé par la SAFER. Il était prévu une acquisition pour l'euro symbolique uniquement. Enfin, il donne son accord pour l'entretien du chemin à notre charge.

Sébastien FAURE souhaite que tous les partis fassent des efforts pour s'entendre.

Michel COUTURE précise qu'il faudrait contacter la Sous-Préfecture pour savoir si l'on peut acheter de la voirie alors que la compétence a été transférée. (Voir avec la CCMVA)

Suite à ce débat, le Conseil vote de la façon suivante sauf Françoise DESCOUBET qui est concernée par la vente :

Tous sont d'accord sur le fait que le chemin est intéressant pour la commune.

Tous souhaitent que le prix soit fixé à l'euro symbolique et pas plus.

Tout le monde est d'accord pour que l'entretien soit fait au même titre que les autres voies si ce chemin est acheté.

Françoise DESCOUBET précise que s'il n'y a pas vente, la remise en état ne concerne pas les riverains.

Puis une dernière question est soumise au vote avec tous les conseillers :

Qui s'engage à défendre auprès de la CCMVA que la remise en état soit prise en compte dans le programme voirie ?

Pour : 6 Abstention : 1 Contre : 1

3/ Enquête publique du chemin de la cave

Il est nécessaire de déclasser le chemin. Délibération est prise avec toutes les voix POUR afin qu'une enquête publique soit mise en place. M. LABARBE, maire de Bernède, assurera les fonctions de commissaire enquêteur. L'accord de la CCMVA sera demandé.

4/ Questions diverses

A/ l'entretien de la voirie

Christian TOLLIS informe l'assemblée que l'orage de grêle du 10 juin dernier a sérieusement endommagé la voirie. Il faut des travaux de pelle en plus pour remettre les fossés en état. De plus, il faut les réaliser de toute urgence pour la sécurité des administrés.

Accord, la route du Seignouret ne sera donc pas réalisée en totalité.

Le chemin du monastère a été réparé pour le lundi de la fête ainsi que celui de chez Souchard.

Françoise DESCOUBET fait remarquer que son chemin s'écroule dans la mare de chez Benquet.

B/ l'église

Le devis pour le toit de l'église au niveau de la sacristie est arrivé : 53 120 €. A voir avec l'assurance pour la part à rembourser suite à la grêle.

C/ les arbres du terrain de pétanque

Marcel MORATELLO fait état du problème des arbres endommages par la tempête au terrain de pétanque.

M. MARQUE a proposé de les couper et de les dégager sans frais à condition de lui donner le bois.

Accord unanime.

La séance est levée à 22 H 45.

Mercredi 1er août 2007

Ordre du jour :

Modification des statuts,
Questions diverses.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

1/ Modification des statuts de la Communauté de Communes des Monts et Vallées de l'Adour concernant la compétence assainissement autonome

Nombre de membres qui ont pris part à la

délibération : 08
Nombre de voix POUR : 08

M. le Maire a exposé à l'assemblée que le Président de la Communauté de Communes des Monts et Vallées de l'Adour vient de le saisir afin que le Conseil Municipal se prononce sur un projet de modification des statuts.

Il indique que cette démarche est faite en application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, relatives aux modifications statutaires des établissements publics de coopération intercommunale.

Il donne alors lecture de ce projet qui vise notamment à rétrocéder aux communes la compétence assainissement individuel.

Puis il invite les membres du Conseil à se concerter.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire Délibère avec toutes les voix POUR afin d'adopter le projet et Décide :

Considérant que le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes des Monts et Vallées de l'Adour adopté par son organe délibérant le 4 juillet 2007.

Considérant les articles L5211-17 à L 5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs aux modifications statutaires des Etablissements publics de Coopération Intercommunale.

- d'approuver le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes des Monts et Vallées de l'Adour,
- de déléguer M. le Maire pour signer le projet de modification des statuts et notifier la présente décision à la Communauté de Communes des Monts et Vallées de l'Adour.

2/Questions diverses

A/ VENTE DES PARCELLES N°11 ET N°12 DU LOTISSEMENT

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 08
Nombre de voix POUR : 08

Vu la mise en place du lotissement communal du «Boutillet»,

Vu la demande de MME Simone et Raymonde DIETRICH (SCI les deux mirabelles) pour le lot n°12,

Vu la demande de MME Simone et Raymonde DIETRICH (SCI JOE) pour le lot n°11,

Vu le prix par lot fixé à 13 € 50 le m²,

le Conseil Municipal, après concertation et à l'unanimité, décide :

- de procéder à la vente à MME Simone et Raymonde DIETRICH (SCI les deux mirabelles) de la parcelle 12 ;
- de procéder à la vente à MME Simone et Raymonde DIETRICH (SCI JOE) de la parcelle 11 ;
- d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette vente ainsi qu'à son recouvrement.

B/ Fermeture des accueils physiques d'EDF-GDF sur le Gers

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 08
Nombre de voix POUR : 06
Nombre de voix CONTRE : 00
Nombre d'abstention : 02

M. le Maire a exposé à l'assemblée que les directions d'EDF-GDF envisagent à partir du 1er juillet 2007 la fermeture des accueils physiques d'Auch, de Fleurance, d'Eauze, de Mirande, de Vic-Fezensac, de Gimont et Condom et de Nogaro.

Aucune concertation préalable avec les élus n'a eu lieu malgré la charte sur l'organisation de l'offre des services publics en milieu rural.

Monsieur le Maire rappelle l'attachement de tous aux services publics de proximité, pivots essentiels de l'aménagement de notre territoire.

Puis il invite les membres du Conseil à se concerter.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire Délibère à l'unanimité et Décide :

- de s'opposer fermement et publiquement à toute fermeture des accueils physiques d'EDF-GDF sur le Gers,
- de soutenir toutes les actions allant dans ce sens,
- de transmettre aux directions d'EDF-GDF la présente délibération.

C/ Installation des médecins de campagne

M. le Maire donne lecture de la note du Préfet du Gers relative à l'aide à l'installation des médecins de campagne. Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

D/ Taxes

M. le Maire donne lecture de la note du Préfet du Gers relative taxes. Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité afin de ne pas instaurer de nouvelles taxes.

E/ Le colombarium

Il sera mis en place à l'automne. La place est choisie. L'employé municipal devra couler la dalle.

M. DUBOS évoque le problème des détritus jetés par dessus le mur dans ses vignes.

F/ La catastrophe naturelle

M. COUTURE informe l'assemblée que l'accord de reconnaissance de catastrophe naturelle a été pris. Le texte est paru dans le journal officiel du 1er août 2007. Une note sera distribuée à tous les administrés.

G/ Le CAUE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gers a envoyé une note pour savoir si la mise en place d'un service d'aide pour estimer les déperditions thermiques des bâtiments était nécessaire. Réponse négative du conseil municipal.

La séance est levée à 22 H 30 .

Concours de pêche de Saint Mont

Le concours de pêche interrégional de Saint Mont a eu lieu le 12 août dernier. Il a réuni, par un temps magnifique, 136 pécheurs dont 11 enfants. Malgré les eaux de l'Adour un peu basses, mais avec des postes particulièrement bien aménagés par les organisateurs, les prises de poissons ont battu des records.

Les vainqueurs autour des responsables. *Photo DDM, R. C.*

Marcel Drouillet, notre camarade, toujours présent et volontaire pour participer à toutes nos manifestations nous avez quittés quelques jours plus tôt. En effet le 6 août dernier, en pratiquant son passe temps favori, la pêche, au bord du Midour à Villeneuve de Marsan, il a été victime d'une crise cardiaque.

Avant la proclamation des résultats et la remise des récompenses, le Président, Serge Boueilh, lui a rendu hommage en lui dédiant ce concours et en faisant observer une minute de silence.

Résultats :

Adultes : 1er : André Laspoumadère, 2eme : Jean Pierre Porlier, 3eme : Pierre Perolari.
Enfants. 1er : Paul Boueilh, 2ème : Enzo Harduya et 3eme : Laura Merlet.
Première Dame : Anne Marie Theaux.

Au total plus de 160 kg de poissons péchés (et remis à l'eau après pesée).

	Triste début de mois de juillet, puisqu'en une semaine nous avons perdu deux figures saint-montaises que nous avions l'habitude de côtoyer. **Severin Cabianca** s'en est allé tranquillement avec un arrêt cardiaque. Il était resté depuis de nombreuses années chez Marie et Jean Lamothe, d'abord en tant qu'ouvrier agricole et ensuite pour y être soigné. A tous ceux que ce deuil afflige, nous adressons nos plus sincères condoléances.
CARNET NOIR	Quelques jours après nous avons accompagné **Claudine Mouchet**. Claudine était encore trop jeune pour laisser ses enfants dans le désarroi. Elle avait dû surmonter de nombreuses disparitions dans sa famille ces dernières années. Malgré son courage, la maladie la guettait. Ses passions étaient la belote et le loto. Nous savons combien ses amies vont la trouver de manque. Au Club des Aînés, Marie-Claude a fait observer une minute de silence. A Philippe, Gilles, Claude et Christine, à toute sa famille, nous adressons nos plus chaleureuses condoléances et toute notre amitié.

En bref

JOUONS

L'inconnu du dernier numéro

C'était la **maison de Patrick et Nathalie HARDUYA**. Seule, Isabelle LABRUFFE l'a reconnue et elle gagne le carton de vin.

L'inconnu(e) de ce numéro

A partir des photos aériennes de l'IGN, vous allez essayer de deviner qui habite dans cette maison vue du ciel. Vous avez reconnu ?
Alors, écrivez sur un papier vos **nom**, **prénom** et surtout la phrase magique : C'est la maison de ……
Un carton de vin est à gagner.
Rendez-vous pour le tirage au repas de l'assemblée générale, le **samedi 6 octobre 2007.**

ASSEMBLEE GENRALE DU FOYER

Elle se déroulera le samedi 27 octobre 2007, salle du foyer de SAINT-MONT. Elle est ouverte à tous les adhérents.

- 18 h00 : assemblée générale ordinaire - comptes rendus moraux et financiers - renouvellement du conseil d'administration et du bureau - perspectives de fonctionnement
- 20h00 : repas /grillades servis en buffet
- Et projection du film tourné à SAINT-MONT et réalisé par la télévision belge (Escapade gourmande)

Repas de la Société de Pêche

Le samedi 24 novembre 2007, la Société de Pêche de SAINT-MONT organise son traditionnel repas de fin d 'année. Il aura lieu au Foyer Rural de Saint Mont. À partir de 20h. Pour les inscriptions vous pouvez vous adresser à Serge Boueilh 05 62 69 63 46 ou Bernadette Boueilh 05 62 69 65 03 ou Robert Duvignau 05 62 69 69.

Repas de la Société de Chasse

Le samedi 15 décembre 2007, la Société de Chasse de SAINT-MONT organise son traditionnel repas de fin d 'année. Il aura lieu au Foyer Rural de Saint Mont, à partir de 20h.

LOTO

Retenez bien cette date :

Dimanche 21 octobre 2007

Vous êtes attendus à partir de 14h30 dans la salle du foyer rural. Les Saint-Montaises et les Saint-Montais qui souhaitent apporter un soutien (dons, organisation…), à cette manifestation peuvent contacter Marie-Claude DUVIGNAU (05 62 69 69 85) ou Annie COUTURE (05 62 69 63 31).

Les Joyeux Compagnons vous remercient de l'aide que vous pourrez leur apporter.

Le petit saint-montais est la revue du Foyer Rural de SAINT-MONT.

Directeur de la publication :
Le président du Foyer Rural,
Michel PETIT
Tél : 05 62 69 64 77

Vous pouvez collaborer en apportant vos articles, suggestions, ...

Imprimé par nos soins
Imprimerie Spéciale SAINT-MONT